



Recrutez/devenez un apprenti en Master Éducation Inclusive et Participation Sociale

Master porté par l'INSPÉ,
Mention Encadrement Éducatif

Année universitaire 2025-2026

INSPÉ de l'académie de Strasbourg

141 avenue de Colmar - 67100 STRASBOURG

Tél : 03.88.43.82.00 | Courriel : inspe@unistra.fr | Web : <https://inspe.unistra.fr>

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le parcours **Éducation inclusive et participation sociale** (EIPS) vise l'acquisition de connaissances et le développement de compétences relatives à l'application du principe d'inclusion et de participation des personnes à besoins particuliers, dans une optique de prise en compte de la diversité et de prévention des inégalités au niveau sociétal. Il permet d'explorer les liens entre théorie, politiques et pratiques inclusives dans une pluralité de contextes professionnels. Il vise à préparer des professionnels compétents, capables d'analyser les facteurs de diversité et les obstacles à la participation sociale pour ensuite concevoir, mettre en œuvre et évaluer des modalités d'intervention favorisant la participation des personnes handicapées ou à besoins particuliers à tous les aspects de la vie en société. Le parcours EIPS propose une formation alliant théorie et pratique en relation avec les institutions partenaires (établissements médico-sociaux, secteur associatif et culturel, collectivités territoriales, etc.).

CONTACTS

Adresse générique :

inspe@unistra.fr

Responsable de la mention Encadrement Éducatif

Éric FLAVIER

eric.flavier@unistra.fr

Responsables du parcours EIPS

Claire GOULET

claire.goulet@unistra.fr

Carolane MASCLE

carolane.mascle@unistra.fr

Partenariat

Le Master est construit en partenariat avec des structures locales : établissements et dispositifs scolaires, éducatifs, associatifs et médico-sociaux, collectivités territoriales.

Les professionnels de ces structures interviennent dans les UE spécifiques du parcours pour présenter les contextes professionnels et les métiers, témoigner de leurs parcours professionnels ou encore pour apporter des connaissances spécifiques à des pratiques d'encadrement favorisant la participation des personnes à besoins particuliers dans différents contextes.

Les structures partenaires sont susceptibles d'accueillir les étudiants lors des stages, dans le cadre de conventions inter-établissements ou de les recruter comme apprentis.

Pourquoi choisir l'alternance ?

La formation en alternance est une modalité doublement gagnante, elle présente des intérêts aussi bien pour l'étudiant que pour la structure qui le recrute. Le principal atout d'une formation en alternance réside dans le dialogue continu et l'enrichissement mutuel entre temps en structure d'accueil, en entreprise et temps à l'université, visant ainsi à associer une formation dite théorique à l'université et une expérience professionnelle significative en contexte de travail. La structure ou l'entreprise bénéficie de l'opportunité de recruter un nouveau collaborateur qui sera accompagné par l'organisme de formation tout au long de son cursus d'étude, notamment dans le cadre d'échanges réguliers entre la structure ou l'entreprise et les responsables de la formation universitaire. Du point de vue de l'étudiant, la formation en alternance est l'occasion d'acquérir une expérience professionnelle authentique et de développer des compétences au plus près des attentes et besoins du monde du travail, favorisant ainsi son employabilité au sortir de sa formation. Structure ou entreprise et université travaillent en collaboration autour du projet de formation de l'étudiant.

Le recrutement d'un étudiant en formation en alternance permet à la structure d'accueil de maîtriser ses coûts salariaux du fait des niveaux de rémunérations établis et du bénéfice des aides de l'état et exonérations. Pour plus d'informations, et une estimation du coût réel pour la structure recrutant un étudiant en alternance, se reporter au site

<https://www.alternance-professionnelle.fr/avantages-alternance-pour-entreprise/>

A qui s'adresse ce parcours ?

Le Master EIPS s'adresse à toute personne intéressée par l'encadrement de l'éducation inclusive qui souhaite acquérir des compétences de niveau universitaire et un diplôme de Master.

Le Master est ouvert en formation initiale, et accessible aux personnes (étudiants ou professionnel du champ du social et de l'éducatif) titulaires d'une licence (particulièrement dans le domaine des SEF et SHS), ou d'un diplôme équivalent (par ex. ES, etc...). Il est également accessible par la voie de la validation de l'expérience professionnelle, soit pour entrer en formation (VAPP) soit pour obtenir tout ou partie du diplôme (VAE).

Il ne prépare pas spécifiquement à des concours de la fonction publique mais peut contribuer à leur réussite en apportant des connaissances et compétences faisant partie de leur programme.

NB : Le Master EIPS ne prépare pas aux métiers de l'enseignement.

Les compétences visées par le Master Éducation inclusive et participation sociale

- Maîtriser les concepts, les perspectives et les orientations relatifs à l'inclusion.
- Réaliser les conditions de l'accès et de la participation sociale des personnes en situation de handicap ou à besoins particuliers, dans différents contextes sociaux, professionnels et éducatifs.
- Favoriser l'autodétermination et la réalisation des parcours de vie des personnes accompagnées.
- Piloter le changement dans les organisations (projet, formation, développement professionnel, communication ...).
- Coordonner l'intervention d'équipes pluridisciplinaires vers un objectif commun d'inclusion.
- Concevoir, analyser et évaluer des projets d'intervention à visée inclusive au sein de services, structures, ou établissements, dans une démarche de recherche scientifique.
- Construire son projet professionnel, l'explicitier, le mettre en œuvre et l'analyser dans une démarche d'autorégulation.
- Tirer parti des acquis de la recherche pour aborder le champ de l'éducation inclusive.
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Enseignants du diplôme

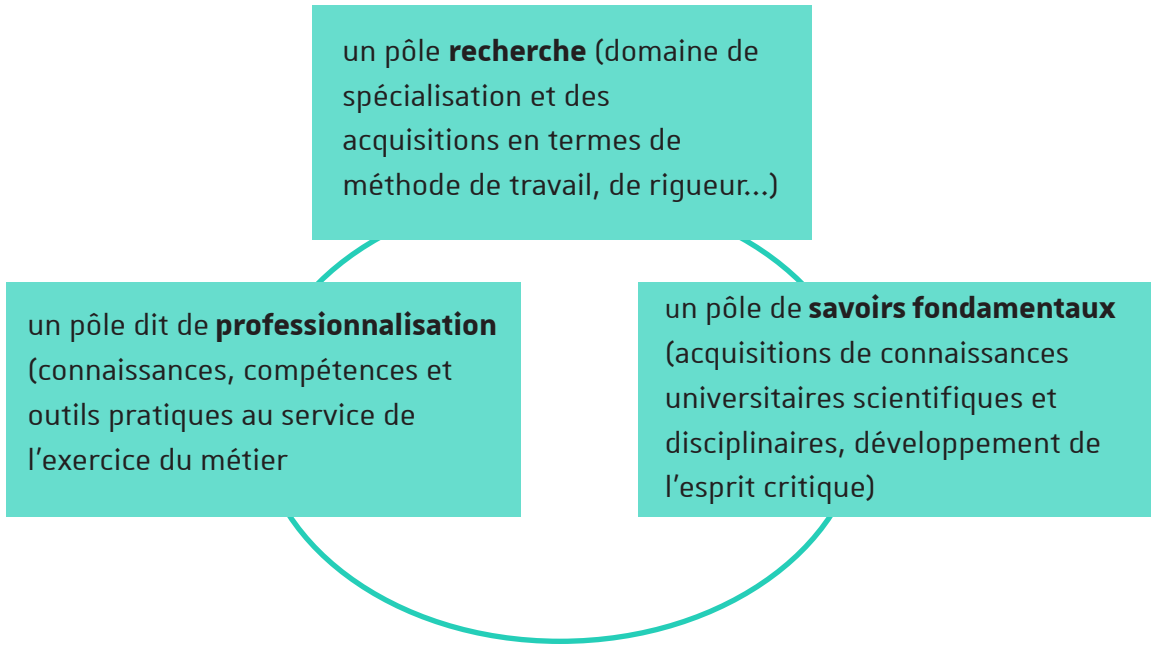
Enseignants et enseignants chercheurs affectés à l'INSPÉ de Strasbourg et du LISEC (UR 2310), professionnels du champ de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du médico-social.

Débouchés professionnels

- Obtention d'une reconnaissance universitaire de niveau Master.
- Responsable, chargé de parcours ou de projet handicap, accessibilité ou insertion scolaire et professionnelle au sein d'établissements éducatifs, sociaux éducatifs ou médico-éducatifs, de l'administration ou d'entreprises.
- Métiers émergents dans le domaine de l'éducation inclusive.
- Acquisition de compétences pour l'accompagnement des enfants, adolescents et adultes handicapés et/ou à besoins particuliers dans le cadre d'un parcours professionnel déjà existant (éducateur, AESH, cadre de la fonction publique ou du secteur associatif...).

Le Master EIPS est également proposé en formation classique à temps plein avec stage dans un dispositif ou une structure à vocation inclusive.

La formation Master EIPS est organisée autour de 3 blocs de connaissances et compétences en interaction



Calendrier de la formation

Université de Strasbourg

Calendrier dérogatoire de l'alternance

Rentrée universitaire 2025/2026

Formation : Volume horaire de formation avec émargement : 414 <small>(Révisions sur site - Méthodes de travail - Travaux pratiques - Travaux de projet et d'accessibilité sur site - Travaux de recherche orale)</small> Nombre de jour en période de formation : 67 <small>(compensé à l'alternance)</small> Volume horaire disponible en période de formation :		Date début formation : 02/09/2025 Date fin de formation : 30/06/2026	Code couleur à utiliser pour remplir la cellule matin (M) et/ou après-midi (AM)	Période en entreprise Période en formation Examens, soutenances	Boîte de dialogue (Paragraphe, questions, observations) <small>Tout va bien</small>
--	--	---	--	--	---

Important : les heures disponibles ci-dessus sont planifiées pour une formation en apprentissage en respectant la durée légale de 35 heures par semaine en moyenne.
 Précisions : dans un cas de force majeure et afin de garantir une année entière d'apprentissage, une modification du cycle de formation est recommandée au plus tard le 15 août.

sept-25		oct-25		nov-25		déc-25		janu-26		févr-26		mars-26		avr-26		mai-26		juin-26		juil-26		août-26		sept-26			
L	M	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
L 1	S38	M 1	S40	D 2	vacances	L 2	S49	J 3	jour de fer	D 1	S6	L 2	S10	J 2	S14	V 1	féte de laïcité	L 2	S23	M 1	S27	S 1	M 2	S36			
M 2	V 3	L 3	S45	M 3	S 3	D 4	M 4	M 3	M 3	M 3	M 4	V 3	week-end sans	D 3	M 3	V 3	M 3	V 3	L 3	S32	J 3	M 3	S32	J 3	M 3		
J 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4	M 4	M 4	M 4	M 4	M 4	M 4	M 4	M 4	M 4	M 4	M 4	M 4	M 4	M 4	M 4	M 4	M 4	M 4	M 4	M 4	M 4	
V 5	D 5	M 5	V 5	L 5	S2	J 5	L 5	J 5	V 5	D 5	J 5	D 5	M 5	V 5	M 5	V 5	M 5	V 5	D 5	M 5	M 5	S 5	S 5	S 5	S 5		
S 6	L 6	S41	J 6	M 6	S 6	M 6	V 6	V 6	V 6	L 6	week-end sans	M 6	S 6	L 6	V 6	S 6	L 6	S28	J 6	M 6	D 6	D 6	D 6	D 6	D 6		
D 7	M 7	V 7	D 7	M 7	S 7	S 7	S 7	S 7	S 7	S 7	S 7	M 7	S15	J 7	D 7	M 7	V 7	M 7	V 7	L 7	S37	L 7	L 7	L 7	L 7		
L 8	S37	M 8	S 8	L 8	S50	J 8	D 8	D 8	D 8	D 8	D 8	M 8	V 8	week-end sans	L 8	S24	M 8	S 8	S 8	M 8	M 8	M 8	M 8	M 8	M 8		
M 9	V 9	D 9	M 9	M 9	V 9	L 9	S 9	S 9	S 9	S 9	S 9	S 9	S 9	S 9	S 9	S 9	S 9	S 9	S 9	S 9	S 9	S 9	S 9	S 9	S 9		
M 10	V 10	L 10	S46	M 10	S 10	D 11	M 10	M 10	M 10	M 10	M 10	M 10	M 10	M 10	M 10	M 10	M 10	M 10	M 10	M 10	M 10	M 10	M 10	M 10	M 10		
J 11	S 11	M 11	vacances sans	J 11	D 11	M 11	M 11	M 11	M 11	M 11	M 11	M 11	M 11	M 11	M 11	M 11	M 11	M 11	M 11	M 11	M 11	M 11	M 11	M 11	M 11		
V 12	D 12	M 12	V 12	L 12	S3	J 12	L 12	J 12	J 12	D 12	L 12	M 12	M 12	V 12	D 12	M 12	V 12	D 12	M 12	S 12	S 12	S 12	S 12	S 12	S 12		
S 13	L 13	S42	J 13	M 13	S 13	M 13	V 13	V 13	V 13	L 13	S16	M 13	S 13	L 13	S29	J 13	M 13	S 13	L 13	S29	J 13	D 13	D 13	D 13	D 13		
D 14	M 14	V 14	D 14	M 14	S 14	S 14	S 14	S 14	S 14	S 14	S 14	M 14	J 14	vacances	D 14	M 14	V 14	M 14	V 14	L 14	S38	L 14	L 14	L 14	L 14		
L 15	S38	M 15	S 15	L 15	S51	J 15	D 15	D 15	D 15	D 15	D 15	M 15	V 15	L 15	S25	M 15	S 15	vacances	M 15	M 15	M 15	M 15	M 15	M 15	M 15		
M 16	V 16	D 16	M 16	M 16	V 16	L 16	S8	L 16	S12	J 16	S 16	M 16	S 16	M 16	S 16	M 16	S 16	M 16	S 16	D 16	M 16	M 16	M 16	M 16	M 16		
M 17	V 17	L 17	S47	M 17	S 17	S 17	S 17	S 17	S 17	S 17	S 17	S 17	S 17	S 17	S 17	S 17	S 17	S 17	S 17	S 17	S 17	S 17	S 17	S 17	S 17		
J 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18	M 18	M 18	M 18	M 18	M 18	M 18	M 18	M 18	M 18	M 18	M 18	M 18	M 18	M 18	M 18	M 18	M 18	M 18	M 18	M 18		
V 19	D 19	M 19	V 19	L 19	S4	J 19	V 19	V 19	V 19	L 19	S17	M 19	S 19	L 19	M 19	V 19	D 19	M 19	V 19	D 19	M 19	S 19	S 19	S 19	S 19		
S 20	L 20	S43	J 20	M 20	S 20	M 20	V 20	V 20	V 20	L 20	S17	M 20	S 20	L 20	M 20	S 20	L 20	S30	J 20	D 20	M 20	M 20	M 20	M 20	M 20		
D 21	M 21	V 21	D 21	M 21	S 21	M 21	S 21	S 21	S 21	S 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21	D 21	M 21	V 21	L 21	S39	L 21	L 21	L 21	L 21		
L 22	S39	M 22	S 22	L 22	S52	J 22	D 22	D 22	D 22	D 22	D 22	M 22	V 22	L 22	S26	M 22	S 22	S30	J 22	D 22	M 22	M 22	M 22	M 22	M 22		
M 23	V 23	D 23	M 23	M 23	V 23	L 23	S9	L 23	S13	J 23	S 23	M 23	S 23	M 23	S 23	M 23	S 23	M 23	S 23	D 23	M 23	M 23	M 23	M 23	M 23		
M 24	V 24	L 24	S48	M 24	S 24	M 24	S 24	M 24	S 24	M 24	S 24	M 24	V 24	D 24	M 24	V 24	L 24	S35	J 24	D 24	M 24	M 24	M 24	M 24	M 24		
J 25	S 25	M 25	J 25	D 25	week	J 25	M 25	M 25	M 25	M 25	M 25	M 25	S 25	L 25	week-end sans	J 25	S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	M 25	M 25	M 25	M 25		
V 26	D 26	M 26	V 26	L 26	vacances	L 26	S5	J 26	S 26	D 26	M 26	S 26	M 26	S 26	M 26	S 26	D 26	M 26	V 26	D 26	M 26	M 26	M 26	M 26	M 26		
S 27	L 27	S44	J 27	M 27	S 27	M 27	V 27	V 27	V 27	L 27	S18	M 27	S 27	L 27	S 27	M 27	S 27	S31	J 27	D 27	M 27	M 27	M 27	M 27	M 27		
D 28	M 28	V 28	D 28	M 28	S 28	M 28	S 28	S 28	S 28	S 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28	D 28	M 28	V 28	L 28	S40	L 28	L 28	L 28	L 28		
L 29	S40	M 29	S 29	L 29	S 29	L 29	S 29	S 29	S 29	D 29	M 29	V 29	M 29	S 29	L 29	S27	M 29	S 29	S 29	S 29	M 29	M 29	M 29	M 29	M 29		
M 30	V 30	D 30	M 30	M 30	V 30	L 30	S14	J 30	S 30	M 30	S 30	M 30	S 30	M 30	S 30	M 30	S 30	M 30	V 30	D 30	M 30	M 30	M 30	M 30	M 30		
V 31	L 31	S36	J 31	D 31	S36	M 31	S 31	S 31	S 31	L 31	S 31	M 31	S 31	L 31	S 31	M 31	S 31	M 31	V 31	L 31	S36	L 31	L 31	L 31	L 31		

Page LinkedIn du master

<https://linkedin.com/company/master-education-à-l-inclusion-et-à-la-participation-sociale-eips>

Equipe de rédaction : Claire Goulet, Carolane Masclé, Eric Flavier
 Conception graphique : Myriam Lakraa
 Crédits photos : Stéphane Spach, Myriam Lakraa
 Crédits icônes couverture : Freepik